

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT : HAUTE  
 VIENNE  
 Arrondissement :  
 LIMOGES  
 Canton :  
 CONDAT/VIENNE  
 Syndicat : SIVOM  
 SOLIGNAC – LE  
 VIGEN

Nombres de membres	
En Exercice	12
Présents	10
Votants	10

Date de convocation
30/03/2023

Date d'affichage
06/04/2023

Objet de la délibération  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

**Délibération n° 2**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN**  
**Séance publique du 05 avril 2023**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023  
 Reçu en préfecture le 18/04/2023  
 Publié le  
 ID : 087-248719205-20230418-1804202312-BF

Les membres du Comité du SIVOM régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président.

**Présents** : Mmes COMES, BAUDOU, BOURGER  
 MM. PORTHEAULT, RECORD, COLDEBOEUF, GOURINCHAS,  
 AUXEMERY, POISON, AUFORT.

**Absent et excusé :**

M. BIASSE a donné procuration à M. POISON  
 M. CHAZELAS est excusé absent  
 M. BONNET est excusé absent  
 Mme FERNANDES est absente excusée

M. a été élu secrétaire de séance : Claude GOURINCHAS

Le Comité Syndical, sous la présidence de Monsieur AUFORT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Alexandre PORTHEAULT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	127 892,72	136 021,05
	Section d'investissement	21 690,10	41 846,61
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		4 257,15
	Report en section d'investissement (001)	11 846,61	
		=	=
RESULTAT CUMULE	TOTAL (réalisations + reports)	161 429,43	182 124,81
	Section de fonctionnement	127 892,72	140 278,20
	Section d'investissement	33 536,71	41 846,61
	TOTAL CUMULE	161 429,43	182 124,81

Monsieur le Président quitte la salle.

**Le Comité Syndical APPROUVE**, hors présence de Monsieur le Président, à l'unanimité le compte administratif du budget 2022.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :  
 Par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.  
 Approuve le compte administratif 2022.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Président,

Alexandre PORTHEAULT



Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président  
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/04/2023  
 Et la publication le 18/04/2023  
 Le Président,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

SLO

ID : 087-248719205-20230418-1804202312-BF